



**PROCES VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR
DE LA LIGUE NORD/PAS DE CALAIS
DE BASKET-BALL**
qui s'est tenu le mardi 13 mars 2018 à Phalempin à 18h30

Présents : Mmes HEMBERT S. - NONNON M.
MM. CATTELLE A. - DANDEL B. - DENEUX J. - DERUWEZ O. - DEVOS C. - JORE P.
LY SIN CHENG JM. - MERLIOT P. - NYS P. - PROVOTAL C. - TARTARE J.M.
VANHAMME B. - VERKINDT B.

Excusés : Mme COESTIER E.
M. FRYDRYSZAK F.

Invités : Mme LEIGNEL M.
MM. D'HALLUIN O. - DORMIEU M.

PRESIDENCE – P. MERLIOT

Paul MERLIOT accueille les élus et revient sur l'activité de la présidence :

- Le 16-18/2 Il a assisté à la Leader's Cup et à la magnifique victoire de Denain en finale PROB.
- Le 19/2 Il a assisté à une réunion du CROS et relate les problèmes au niveau de l'AG électorale du futur CROS Hauts-de-France.
- Le 23-25/2 Il a participé à un stage d'arbitres PROB à Eaubonne.
- Le 1-2/3 Il a assisté au TIC U13 à Aulnoye-Aymeries. Il remercie Monique LEIGNEL, Pierre NYS et Jean-Pierre SAMAILLE pour la gestion de l'intendance ainsi que le club hôte, l'AS Aulnoye.
- Le 2/3 Il a assisté à la rencontre de PROB Denain/Nantes avec présentation du trophée de la Leader's Cup.
- Le 3/3 Il a assisté à la rencontre de NM1 Orchies/Chartres
- Le 4/3 Il s'est rendu à Dechy et à Sin le Noble pour le tournoi 3X3 Jean-Robert DUHAMEL. Il félicite Sophie HEMBERT et Jean-Michel LY SIN CHENG pour cette belle réussite au niveau du basket 3x3.
- Le 6/3 Il a assisté à ARRAS, à la réunion organisée par la DRJSCS pour la présentation de la campagne 2018 du CNDS. Il était accompagné de Michel DORMIEU et d'Olivier DERUWEZ.
- Le 9/3 Il a participé au Bureau Fédéral :
 - . On ne parlera plus désormais de club 2.0 mais de club 3.0
 - . Mise en place en 2018/2019, d'un championnat 3X3 de clubs qui concernera la catégorie 18+. Il sera organisé par les Comités Départementaux avec des poules de 6 équipes qui se rencontreront sur un plateau d'1heure30, 2 heures.. Chaque club engagé devra organiser un plateau dans la saison.

- . Discussion sur la mise en place de la Coupe de France et du Trophée Coupe de France dans les catégories U17 et U18.
 - . Le Basket sera maintenant appelé Basket Inclusif.
 - . Le futur nom de domaine du site internet de la Ligue Hauts-de-France sera www.hautsdefrancebasketball.org (mise en place effective à venir).
 - . Fautes techniques : les comités continueront à percevoir les pénalités financières.
- Le 10/3 Il a assisté à une réunion de travail animée par Bernard VERKINDT sur la mise en place de la future Commission de Discipline des HDF. Il souligne la qualité des travaux et la motivation des participants.

Paul MERLIOT ajoute que la Ligue a reçu deux subventions du Conseil Régional : 3 500€ pour le match France/Roumanie qui s'est déroulé en novembre 2017 et 8 089,90 € pour l'achat d'un des deux véhicules 9 places.

SECRETARIAT GENERAL – O. DERUWEZ

Olivier DERUWEZ informe que le dossier CNDS doit être transmis au plus tard le 18 avril 2018. Pour la dernière année, les Ligue Nord/Pas-de-Calais et Picardie doivent transmettre un dossier chacune car la fusion n'interviendra que le 23 juin 2018.

Il commence à travailler sur le dossier qu'il finalisera avec l'aide de Paul MERLIOT et de Michel DORMIEU.

Il ajoute que la Ligue a dû abandonner l'organisation de la Coupe de France Basket Entreprises à cause du manque de candidatures transmises par les territoires à la FFBB et à cause de l'impossibilité de bloquer plus longtemps les réservations au Novotel sans risque de perte financière importante. La FFBB informera directement les équipes inscrites pour les Hauts-de-France (SNCF et Administration des Douanes).

Olivier DERUWEZ rappelle que depuis le 1^{er} mars, la FFBB n'envoie plus d'information par mail. Il faut consulter régulièrement eFFBB afin de récupérer ces informations.

COMMISSION SPORTIVE – J. DENEUX

CONTRÔLE MEMBRES PRESENTS NON DECLARES DANS LE STAFF

EN FEMININS				
ASOB CARVINOIS	U15F	11/02/18 18/02/18	HOROSZKO S.	Pénalité 60 €
DOUAI BF	U15F	18/02/18	PINTIAUX C.	Pénalité 30 €
EN MASCULINS				
AB BOULOGNE	U17M	10/02/18 17/02/18	PIHEN C.	Pénalité 60 €
AMICALE CONDE	R3SEM	10/02/18 17/02/18 24/02/18	PERSIDIS K.	Pénalité 90 €
BBC COULOGNE	U17M	17/02/18	VASSEUR J.	Pénalité 30 €
DOUCHY CO	R2SEM	24/02/18	OLIVIER	Pénalité 30 €
O GRANDE SYNTHÉ	R3SEM	17/02/18	MANIER V.	Pénalité 30 €
BC LONGUENESSE	U13M	17/02/18	WIERNES Y.	Pénalité 30 €
BC NEUFCHATEL HARDELLOT	U15M	17/02/18	DEVILLIERS G.	Pénalité 30 €

RONCQ US	U20M	17/02/18	DELATTRE D.	Pénalité 30 €
UNION DECHY SIN BASKET	U15M	17/02/18	LAI P.	Pénalité 30 €
UNION DECHY SIN BASKET	U13M	17/02/18	DJEHAD R.	Pénalité 30 €

FINALES DELCAMBRE et LEROUX

A ce jour, une seule candidature l'ES HENIN BEAUMONT.

Le Bureau accepte cette candidature.

DOSSIERS SPORTIFS

DOSSIER CRS 46 – 2017 / 2018

Championnat R3SEM Poule A

O GRANDE SYNTHE / LAMBERSART JF du 28 Janvier 2018

O GRANDE SYNTHE / BC ARDRES du 11 Février 2018

Participation de MERCIER N. joueur N3

- ⇒ Attendu qu'après vérification de la règle des joueurs de + de 21 ans, MERCIER N. licence n°VT960716 a participé à plus de 3 rencontres en N3 et ne pouvait donc plus jouer en R3SEM,
- ⇒ Rencontres perdues par pénalité pour l'O GRANDE SYNTHE,
- ⇒ Pénalité financière de 131 € par rencontre perdue par pénalité à savoir 262 € à la charge de l'O GRANDE SYNTHE,
- ⇒ Une seule notification sera établie

DOSSIER CRS 47 – 2017 / 2018

Championnat R3SEM Poule C

PHALEMPIN BC / CTC BCM3G du 04 Février 2018

CTC BCM3G / CTC BCDOUAI-FRAIS MARAIS DOUAI BC du 11 Février 2018

Participation de MANIER M. joueur N3

- ⇒ Attendu qu'après vérification de la règle des joueurs de + de 21 ans, MANIER M. licence n°VT881109 a participé à plus de 3 rencontres en N3 et ne pouvait donc plus jouer en R3SEM,
- ⇒ Mail le 15/02/2018 de GRAVELINES qui précise que MANIER M. a participé aux rencontres en tant que joker médical (certificat médical envoyé avec retard le 22/02),

GRAVELINES demande donc que 2 rencontres rentrent pour MANIER M. dans le cadre de joker Médical.

Décision : Refus du Bureau, la demande de Joker médical doit être faite avant ou immédiatement lors de la journée de la rencontre. Les rencontres précitées sont perdues par pénalité. Une seule notification sera établie.

DOSSIER CRS 48 – 2017 / 2018

Challenge LEROUX 5^{ème} tour

BC BETHUNOIS / ES HENIN BEAUMONT

Du 20 Février 2018

Participation de 4 joueurs avec licence « JC1 »

- ⇒ Après vérification de la feuille, l'équipe de l'ES HENIN BEAUMONT a participé à la rencontre avec 4 joueurs ayant une licence « JC1 » au lieu de 3 autorisées,
- ⇒ Rencontre perdue par pénalité pour l'ES HENIN BEAUMONT,
- ⇒ Pénalité financière de 196 € pour rencontre perdue par pénalité à la charge de l'ES HENIN BEAUMONT,
- ⇒ L'équipe du BC BETHUNOIS est donc qualifiée pour le prochain tour.

DOSSIER CRS 49 – 2017 / 2018

Championnat Régional U20 Masculins 2^{ème} phase Poule Excellence A

ESSM LE PORTEL / RAISMES AS

Du 24 Février 2018

Forfait de RAISMES AS

- ⇒ Mail le 21/02/2018 de RAISMES AS informant de leur forfait,
- ⇒ Attendu que les arbitres ne se sont pas déplacés,
- ⇒ Les frais de déplacement de la rencontre Aller à rembourser au PORTEL à savoir 195 km x 1 € = 195 € à la charge de RAISMES AS,
- ⇒ Pénalité financière de 30 € pour rencontre perdue par forfait à la charge de RAISMES AS.

DOSSIER CRS 50 – 2017 / 2018

Championnat Régional U20 Masculins 2^{ème} phase Poule Excellence B

LOON PLAGE AS / STEENWERCK BC

Du 25 Février 2018

Forfait de STEENWERCK BC

- ⇒ Mail le 24/02/2018 de STEENWERCK BC informant de leur forfait,
- ⇒ Attendu que les arbitres ne se sont pas déplacés,
- ⇒ Les frais de déplacement de la rencontre Aller à rembourser à LOON PLAGE à savoir 59 km x 1 € = 59 € à la charge de STEENWERCK BC,
- ⇒ Pénalité financière de 60 € pour rencontre perdue par forfait – 2^{ème} forfait - à la charge de STEENWERCK BC.

**ORGANISATION PREVISIONNELLE des CHAMPIONNATS JEUNES MASCULINS des
HAUTS DE France 2018 / 2019**

U13 Masculin : sur dossier d'admission en cours de préparation.

1ère phase :

4 Poules de 6 avec 18 équipes du NPDC et 6 équipes de la Picardie (10 rencontres)

2ème phase :

2 Poules Hautes avec les 3 premiers de chaque poule de la 1ère phase (6 rencontres) puis poules de 4 pour le classement final (4 rencontres), les rencontres jouées n'étant pas rejouées

2 Poules Basses avec les 3 derniers de chaque Poule de la 1ère phase même schéma que précédant.

Fin de saison : 6 descentes en département

U15 et U17 Masculin

Elite : 12 équipes constituées initialement par 8 équipes du NPDC et 4 de la Picardie.

(Le recrutement se fait sur dossier de candidature de façon analogue aux championnats de France. La rédaction des items est en cours et sera proposée au CD du mois d'avril.)

2 poules de 6 **OU POULE UNIQUE DE 12 en priorité** sur une seule phase

Participation réservée aux meilleurs des classements de la saison précédente (possible pour les équipes réserves des équipes qui évoluent en championnat de France.)

2ème division : 24 équipes avec 18 équipes du NPDC et 6 équipes de la Picardie

1ère phase :

4 Poules de 6

2ème phase :

2 Poules Hautes avec les 3 premiers de chaque Poule de la 1ère phase (2 premiers, 2 seconds, 2 troisièmes, puis phase finale A/R par poules de 4 pour le titre et le classement de 1 à 12, les rencontres jouées ne sont pas rejouées lors des poules finales).

2 Poules Basses avec les 3 derniers de chaque Poule de la 1ère phase
Fin de saison : le classement est pris en compte dans les candidatures en « élite, 6 descentes en département

U20 Masculin

Elite : 24 équipes **CHAMPIONNAT REGIONAL géré par la Ligue**

2 poules de 12

Fin de saison : 3 montées en R3

2ème division :

72 équipes

CHAMPIONNAT INTERDEPARTEMENTAL géré par la Ligue avec participation des départements dans le domaine de l'arbitrage.

1ère phase :

12 poules de 6

2ème phase :

Excellence : 3 poules de 6 Fin de saison : 3 montées en Elite

Promotion : 9 poules de 6(Possibilité de faire des poules de 8)

En féminines :

Les championnats seront établis en fonction des candidatures et la philosophie sera identique dans la constitution des poules.

Championnats Masculins SENIORS Hauts de France

Pour 2018/2019

R3 : 4 poules de 14 = 56

3 Poules NPDC et 1 Poule mixte Picardie et 59/62 (11 PICARDIE et 45 NPDC donc prévoir 3 descentes supplémentaires du NPDC soit 15 au total et les descentes supplémentaires éventuelles)

Fin de saison : 6 montées en R2 et 16 descentes en départements

Pour 2019/2020

R2 : 3 poules de 12 = 36

2 Poules NPDC et 1 Poule Picardie

Fin de saison : 4 montées en R1 et 6 descentes en R3

Pour 2020 - 2021

R1 : 2 poules de 12 = 24

16 équipes NPDC et 8 équipes Picardie

Fin de saison : 3 montées en N3 et 6 descentes en R2

NON UTILISATION DE L'E MARQUE

CHAMPIONNAT U15M 2PH Poule Elite

Le 10/02/2018

SOM BOULOGNE / AMIENS SCBB : motif au dos de la feuille « suite à un problème de logiciel qui ne fonctionnait pas, une feuille de marque papier a été faite.

Décision : Application d'un sursis exceptionnel à l'amende prévue dans les dispositions financières.

Toute récidive en cours de saison entraîne l'annulation du sursis et le paiement de l'amende.

CHAMPIONNAT U13M 2PH Poule Excellence B

Le 17/02/2018

UNION DECHY SIN BASKET / BC ARDRES : aucun motif au dos de la feuille

Décision : Application d'une première pénalité pour la journée du 03/02

Nouvelle pénalité financière de 30 €.

CHAMPIONNAT U17M 2PH Poule Elite

Le 18/02/2018

ST QUENTIN BB / TEMPLEUVE LP : motif au dos de la feuille : l'ordinateur a bugger au moment des entrées en jeu

Décision : Application d'un sursis exceptionnel à l'amende prévue dans les dispositions financières.

Toute récidive en cours de saison entraîne l'annulation du sursis et le paiement de l'amende.

CHAMPIONNAT R3SEM

Poule A

Le 04/03/2018 (journée du 25/02)

SECLIN BC / BC ARDRES : motif au dos de la feuille : rencontre non reconnue

Décision : Application d'un sursis exceptionnel à l'amende prévue dans les dispositions financières.

Toute récidive en cours de saison entraîne l'annulation du sursis et le paiement de l'amende.

COMMISSION DE DISCIPLINE – B. VERKINDT

Bernard VERKINDT informe les élus qu'une première réunion de travail sur la mise en place de la future commission de discipline des Hauts-de-France s'est déroulée ce samedi 10 mars avec la participation des représentants de la Picardie et du CD62 (le CD59 était excusé).

Le principe de la mise en place de commissions régionales décentralisées a été abordé afin de continuer à bénéficier de la connaissance du terrain.

Les membres des commissions départementales actuelles ont été sollicités pour savoir s'ils souhaitent collaborer au sein de la future commission régionale Hauts-de-France.

COMMISSION COMMUNICATION – C. PROVOTAL

Christian PROVOTAL présente aux élus les propositions de supports de communication créés par notre prestataire AWAK (papier à entête, carte de visite, signature de mail, etc.). Les élus apportent quelques remarques afin que certains éléments soient retravaillés.

Christian PROVOTAL rappelle que le logo de la Ligue Hauts-de-France et les nouveaux supports de communication seront dévoilés lors de l'Assemblée Générale Elective qui aura lieu le samedi 23 juin 2018 à Liévin.

COMMISSION BASKET 3X3 – S. HEMBERT

Sophie HEMBERT revient sur l'organisation du tournoi à Calais qui a réuni 25 équipes et approximativement 100 joueurs.

Jean-Michel LY SIN CHENG revient sur l'organisation du tournoi de Dechy/Sin le Noble qui a réuni 30 équipes et approximativement 120 joueurs.

Les résultats sont disponibles sur le site de la Ligue (rubrique actus).

Les vainqueurs de ces deux tournois sont qualifiés pour la finale régionale qui se déroulera le 10 mai à Hénin-Beaumont (dans le cadre des finales Leroux et Delcambre). Les équipes 18+ vainqueurs sont qualifiées également pour le tournoi central qui aura lieu le 7 juillet à Saint Paul dans l'Oise.

Sophie HEMBERT et Jean-Michel LY SIN CHENG remercient Paul MERLIOT et Pierre NYS pour leur présence à Dechy. Ils remercient également Jean-Michel TARTARE qui a sollicité les arbitres régionaux pour officier sur ces tournois. Jean-Michel TARTARE remercie à son tour les comités départementaux qui ont également sollicité leurs arbitres pour permettre de couvrir les tournois.

Le prochain évènement 3x3 aura lieu au Hoops Factory le 21 avril pour la catégorie 18+.

Des contacts sont pris avec le club de l'ESBVA afin de monter un évènement 3x3.

CRO – JM. TARTARE

Jean-Michel TARTARE revient sur l'organisation du colloque des arbitres féminins qui a été organisé le samedi 10 mars à Escaudain avec la présence de 24 filles du CD59, du CD62 et de Picardie.

Il ajoute que la CRO a proposé d'envoyer Flavien BRIQUET et Bastien CARTIGNY au stage national de perfectionnement.

Une réunion est prévue le 22 mars avec des représentants de la CRO de Picardie.

Intervention d'Olivier DERUWEZ

Olivier DERUWEZ revient sur l'éventuelle organisation prochaine d'un camp arbitres "validant" géré par la Ligue Régionale. Mathieu HOSSELET a commencé à travailler sur ce dossier. Une version finale du projet sera présentée au Comité Directeur d'avril pour validation par les élus.

COMMISSION TECHNIQUE – C. DEVOS

Intervention d'Olivier D'HALLUIN

Olivier D'HALLUIN informe de quelques modifications du calendrier concernant les dossiers U15 Elite pour la saison 2018/2019 (voir ci-dessous).

→ **Les élus valident cette proposition à l'unanimité.**

Échéances Ligue	Échéances clubs
Validation du projet de mise en place par le bureau de la Ligue mardi 13 février 2018	Récupération des dossiers, mise en place du projet, contact avec le CTS à partir du vendredi 16 mars 2018
Communication envers les clubs et envoi des dossiers vendredi 16 mars 2018	Date limite d'envoi de la fiche de précandidature par voie postale vendredi 23 mars 2018 <small>cachet de la poste faisant foi</small> par mail lundi 26 mars 2018 avant 8h00
Etude des dossiers et visite des structures <i>Par le président de Ligue, son représentant, le CTS responsable de la formation du joueur, le CTS coordinateur de l'ETR</i> Entre le samedi 24 mars 2018 et le vendredi 13 avril 2018	Visite des structures Entre le samedi 24 mars 2018 et le vendredi 13 avril 2018
Bilan des candidatures au Comité Directeur <i>nombre de dossiers, répartition géographique...</i> mardi 10 avril 2018	Date limite d'envoi des dossiers complets par voie postale samedi 7 avril 2018 <small>cachet de la poste faisant foi</small> par mail lundi 9 avril 2018 avant 8h00
Recrutement Pôle Espoirs du dimanche 15 avril 2018 au mardi 17 avril 2018 <i>Présentation des obligations fédérales aux parents Perspective de dossiers</i>	Le cas échéant, inscription de la CTC sur la plateforme avant le 30/04/2018 ?
Présentation des dossiers au Bureau <i>Validation des clubs retenus Propositions d'entrée au Pôle Espoirs</i> jeudi 3 mai 2018	
Validation à distance des dossiers par le Comité directeur vendredi 4 mai 2018	
Communication aux clubs lundi 7 mai 2018	

A l'issue du TIC U13 qui a eu lieu à Aulnoye-Aymeries, une liste de joueurs et de joueuses sera convoquée au camp inter-secteurs du mois d'avril.

Olivier D'HALLUIN informe ensuite que le championnat U13 2018/2019 sera un championnat Hauts-de-France avec 4 poules de 6 chez les garçons et 3 poules de 6 chez les filles.

Il y aura deux façons d'accéder à ce championnat : une partie des équipes sélectionnée sur dossier et une partie sélectionnée par qualification.

DIRECTEUR TERRITORIAL – M. DORMIEU

Michel DORMIEU propose la fiche de candidature à l'élection du Comité Directeur de la Ligue Hauts-de-France (voir annexes).

→ ***Les élus valident la fiche de candidature à l'unanimité.***

Michel DORMIEU rappelle que l'appel à candidature sera envoyé le 16 avril 2018. Les candidatures devront être retournées au plus tard le 22 mai 2018 cachet de la Poste faisant foi.

Lors de l'Assemblée Générale, le vote sera électronique et chaque représentant de club aura un boîtier sur lequel il saisira les candidats pour lesquels il souhaite voter.

Michel DORMIEU travaille actuellement sur le transfert des contrats des salariés picards au sein de la future Ligue Hauts-de-France.

COMPTE COMMUN – P. NYS

Pierre NYS fait le point sur le compte commun de l'Espace Basket 59/62.

- Recettes : 60 000 €
- Dépenses : 55 567,46 €

Un représentant de l'association des médaillés JS a demandé s'il était possible d'intervenir lors des Assemblées Générales le 23 juin pour inciter les clubs à proposer leurs bénévoles pour l'attribution d'une médaille « Jeunesses et Sports ». Paul MERLIOT le contactera pour mettre cela en place.

COMMISSION MEDICALE – B. DANDEL

Bernard DANDEL signale que les journées médicales se sont déroulées à Clermont-Ferrand les 9, 10 et 11 mars 2018. Il y avait 7 professionnels de santé de la Ligue Nord/Pas-de-Calais. Il souligne la qualité de l'organisation menée de main de maître par Gérald NIVELON.

Une réunion était organisée le vendredi soir avec une présentation du Basket Santé. La commission Basket Santé FFBB, souhaite une aide de la COMED pour implanter le Basket Santé dans les Ligues.

COMMISSION EVENEMENTS – M. LEIGNEL

Monique LEIGNEL remercie Iona Dragan qui est intervenue en tant que kiné lors du TIC U13.

TRESORERIE – B. VANHAMME

Bertrand VANHAMME fait un point de la trésorerie.

Concernant la péréquation 2017/2018 :

- 2 clubs n'ont pas payé la première échéance
- 2 clubs n'ont pas payé la deuxième échéance
- 4 clubs n'ont pas payé la troisième échéance
- 5 clubs n'ont pas payé la quatrième échéance
- 6 clubs n'ont pas payé la cinquième échéance
- 7 clubs n'ont pas payé la sixième échéance

Les rendez-vous avec le commissaire aux comptes sont fixés au 3 mai pour le compte commun et au 22 mai pour les comptes de la Ligue.

Bertrand VANHAMME ajoute que la Ligue envisage de mettre en place la péréquation sur les championnats U13, U15 et U17 à partir de la saison 2018/2019.

PRESIDENCE DU CD62 – P. JORE

Philippe JORE informe que le Conseil Départemental du Pas-de-Calais a octroyé une subvention de 22 000 € au CD62.

L'ordre du jour étant épuisé,
Le Président clôture la séance 21h10.

Le Président,
P. MERLIOT

Le Secrétaire Général,
O. DERUWEZ